



PRÉFET DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Affaire suivie par :  
Florian Giraud  
Tél. : 01.60.76.33.64  
Mél : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

**Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers**

Séance du 12 avril 2019

**Avis sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité  
du PLU de Marcoussis pour l'extension du site de Data 4**

La commune de Marcoussis présente devant la CDPENAF, pour avis, le projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU.

**À l'unanimité, la CDPENAF émet un avis favorable avec les observations suivantes :**

La commission souhaite que l'aménagement du secteur tienne compte du réseau de drainage existant sur le plateau agricole afin d'assurer la continuité du fonctionnement du collecteur.

La commission note la réflexion sur la possibilité de réutiliser la chaleur pour chauffer des serres agricoles à partir de celle produite par les data centers.

La commission souligne les compensations d'espaces boisés classés sur d'autres secteurs de la commune et la plantation d'espèces sylvicoles locales.

À Évry, le **02 MAI 2019**  
Le président de la CDPENAF

Philippe Rogier

*Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*  
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-foret/Agriculture/CDPENAF-Preserver-les-espaces-agricole-forestier-ou-naturel>